

Mr. van Hoey, Ambassadeur des Etats Généraux, a saisi cette circonstance pour renouveler auprès du Marquis d'Argenson, Secrétaire d'Etat des affaires étrangères, des sollicitations qu'il n'a cessé de faire depuis la détention du Comte de Morreton pour le faire relâcher, mais inutilement : le succès de ces sollicitations, paroît dépendre de la nature de certains éclaircissmens que la Cour attend d'un nommé Morrison, Anglois, établi à *Nantes*, chez qui a logé le Comte, & duquel il a été accompagné dans un voyage qu'il a fait au Port de l'*Orient*. Le Sr. Morrison est également à la *Bastille*, & Mr. de Marville, Lieutenant-Général de Police, va de tems en tems l'examiner. Mais Madame de Morreton ne laisse pas d'avoir la liberté qu'elle a demandée à la Cour, de voir le Comte son Epoux dans la *Bastille*. Il en iroit mal au Comté de Morreton, s'il lui arrivoit ce que Mr. de Ratcliff, prisonnier à *Londres*, en a prédit. Car la Cour du Banc du Roi d'Angleterre ayant confirmé, ainsi qu'on vient de l'apprendre, la sentence de mort renduë en 1716. contre lui Ratcliff, il dit en sortant de la Cour de Justice, que l'on pouvoit compter que la vie du Comte de Morreton répondroit de la sienne.

IX. Les deux fils du Chevalier de St. Georges continuant leur séjour à *Paris*, & y faisant une figure proportionnée aux sommes qu'ils tirent de la Couronne, il est comme évident qu'ils ne quitteront la France qu'au tems de la paix. Les principaux Seigneurs, Gentilshommes & Officiers Ecoislois, ou Irlandois qui se trouvent en la même Ville, sont quelquefois mandés chez l'aîné de ces fils, où il se tient des assemblées qui roulent sur le contenu de Lettres apportées par des Vaisseaux Armateurs qui reviennent des
côtes